



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Oubliés du Ségur

Question écrite n° 42309

Texte de la question

Mme Catherine Pujol attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des oubliés du Ségur de la santé. Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux professionnels de santé , pharmaciens, laboratoire médicaux etc. se sont pleinement mobilisés pour assurer la continuité de l'offre de soin. Grâce à leur action, de nombreuses personnes en situation de fragilité, des personnes âgées, isolées, ont pu bénéficier de l'accès aux soins, même en plein cœur de la crise. À l'issue du Ségur de la santé, le Gouvernement s'était engagé à soutenir l'ensemble des professionnels de santé, en améliorant leurs conditions de travail et leurs rémunérations notamment. Malheureusement, force est de constater que les mesures promises tardent à être appliquées, de nombreux professionnels étant même exclus des outils de soutien annoncés. Ces « oubliés » du Ségur de la santé doivent pouvoir bénéficier de mesures de soutien équivalentes à celles dont ont bénéficié d'autres professions de santé. Dans cette perspective, elle lui demande de préciser les dispositifs qui seront mis en place dans les prochaines semaines ou les prochains mois pour enfin soutenir financièrement l'ensemble des professionnels de santé qui se sont mobilisés pour assurer la continuité de l'offre de soins en France.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Pujol](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42309

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7947

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)